

considérer l'Allemagne comme le centre le plus actif et le plus pur du collectivisme. L'âme allemande était-elle donc, comme l'âme française et l'âme italienne, pas exemple, prédestinée, par ses caractéristiques, à subir la contagion de l'idéal théorique dont la réalisation doit être fort lointaine. Mais dans sa *Psychologie du Socialisme*, il incline plutôt à regarder comme accidentiel le développement du socialisme en Allemagne.

Il est certain, dit-il, qu'aujourd'hui le socialisme tend à revêtir chez les Allemands des formes assez originales. Il devient opportuniste, se place sur le terrain exclusivement parlementaire, et renonce à faire triompher ses principes. L'extinction des classes disparaît et la suppression des monopoles n'apparaît plus que comme un idéal théorique dont la réalisation doit être fort lointaine. Le socialisme allemand... tend de plus en plus à se confondre avec le mouvement démocratique en faveur de l'amélioration des classes laborieuses, mouvement dont le résultat le plus pratique est et sera le plus utile à été le développement des associations coopératives de production ouvrière.

On devra donc renoncer, je crois, à l'espoir, qui jadis forma l'âme de la révolution, de voir les Allemands tenter les premiers l'initiative expérimentale du socialisme. Ils préféreront évidemment laisser cette tâche aux peuples latins.

Et ce n'est pas seulement dans la pratique que transpirent les socialistes allemands. Leurs théoriciens, et jadis si nombreux et si farouches, abandonnent de plus en plus les points essentiels de leurs doctrines. Le collectivisme lui-même, si passionnément défendu, est considéré maintenant comme une utopie un peu caduque, bonne à conserver, peut-être, pour le grand public, mais sans intérêt réel.

Ne s'en souvient-il pas que ces lignes, publiées en 1898, soient une peinture prophétique du congrès de Hanovre ?

Le grand événement de ce congrès a été la lutte entre l'intelligente Hebel et les défenseurs des doctrines nouvelles de Bernstein, que l'on a longtemps regardé comme le meilleur héritier du dogme marxiste et qui pousse à présent l'opportuniste jusqu'à prétendre qu'une bonne loi sur les fabriques est un meilleur remède que les révolutions, tandis que Wilhelm Schipke se moque de ceux qui demandent la suppression des armées permanentes.

L'orthodoxie collectiviste s'effondre en Allemagne. Comme l'a prouvé M. Bon, l'opportuniste tend de plus en plus à l'emporter sur les principes.

Ainsi se trouve confirmée la théorie qui voit dans le socialisme collectiviste une maladie particulière de la mentalité latine. N'est-il pas intéressant de constater que la science peut tracer d'avance la courbe que suivra dans un peuple donné une doctrine sociale comme elle trace d'avance la route que les comètes suivent dans les vastes espaces du ciel ?

ZADIG.

des témoins, et devant les accusés, dans l'hémicycle, les sièges et les tribunes des avocats.

M. Jules Guérin
M. Jules Guérin, toujours souffrant, a reçu ce matin au Luxembourg la visite de M. Edouard Drumont, puis celle de son avocat M. Joseph Séguier.

Le docteur Floquet, médecin du quartier cellulaire du Luxembourg, a également visité M. Jules Guérin, au point de vue de l'état de santé de ce dernier qui reste stationnaire.

Les royalistes
Les avocats des accusés royalistes ont décidé, d'accord avec leurs clients, de contraindre en quelque sorte la défense du groupe royaliste entre les mains de M. Jacquier, du barreau de Lyon.

Bien que n'étant pas chargé de la défense d'aucun des accusés en particulier, M. Jacquier assumera la tâche de résumer, à la fin des débats, les plaidoiries prononcées individuellement pour chaque accusé par tous ces confrères.

Une réunion aura lieu demain à quatre heures et demie, chez M. Billin, doyen des avocats du groupe royaliste, afin d'arrêter la marche à suivre pour la défense.

M. Talatoff
D'autre part, M. Falatoff, l'un des défenseurs de Paul Déroulède, a été chargé par tous les membres du procès, sans distinction de groupes auxquels appartenait leurs clients, de demander à M. Fallières, président de la Haute-Cour, une audience en cours de laquelle il présentera ses confrères au président.

M. André Buffet
M. André Buffet a été amené à trois heures, au Sénat, par trois agents de la sûreté. Il va continuer, avec son avocat, M. Lucien Normand, à reprendre possession des documents sous scellés qui n'ont pas été retenus par l'accusation.

M. le baron de Vaux
M. le baron de Vaux — l'un des inculpés royalistes qui pour éviter la prévention avait gagné l'étranger, — est revenu conformément à la promesse qu'il avait faite, pour se constituer prisonnier. Il est arrivé ce matin à Paris et est descendu à l'hôtel Terminus.

Toutefois à trois heures et demie il ne s'était pas encore présenté au Luxembourg.

Les ordonnances de prise de corps
D'après certains renseignements, les ordonnances de prise de corps contre les inculpés lésés ne seraient pas exécutées avant l'ouverture des débats. Peut-être même M. de Bamel et autres prévenus (parmi lesquels il est possible que le baron de Vaux soit compris) se présenteraient en liberté à l'audience.

UN PARRICIDE

Saint-Claude, 2 novembre. — Je vous ai annoncé que M. Duparchy, propriétaire à Dieule, près Saint-Claude, avait été trouvé mort, non loin de sa maison d'habitation, frappé de deux coups de fusil, et que son fils aîné, âgé de vingt-six ans, demeurant également à Saint-Claude, où il s'occupait de peinture, avait été arrêté et écroué à la maison d'arrêt de Saint-Claude.

Le fils Duparchy a fait des aveux complets; l'assassinat était descendu, jeudi soir, à la gare de Morbier, venant de Paris. Arrivé à Saint-Claude, à onze heures, il passa la nuit dans le parc, et, sachant que son père venait d'être tué, il se précipita dans la maison de son père et l'attendit, enluché dans un massif.

Son crime commis, il revint rapidement à Paris. L'instruction, qui a été conduite par M. Berger, juge d'instruction, s'est d'abord portée sur des brucanniers.

LE DÉSASTRE DE LADYSMITH

LA SITUATION

Quelle est la situation du général White ?

En recueillant les faits avec les dépêches de différentes sources parvenues hier, il semble que lundi soir, à l'issue de la bataille de la général White se replia dans Ladysmith, laissant les Boers s'emparer de toutes les hauteurs environnantes, mais il s'efforça de protéger par des ouvrages avancés, construits à la hâte, en terre.

C'est là qu'il établit la batterie des grosses pièces d'artillerie du croiseur le *Powerrull* et ses autres pièces de matériel. Un retour offensif des Boers fut bien dans la nuit de lundi à mardi et au point du jour le siège commença. Un duel d'artillerie des plus acharnés s'ensuivit et à l'aube actuelle nous n'en connaissons pas les résultats. Si les Boers, dont le tir est excellent, ont eu raison de cette sévère résistance anglaise, Ladysmith est maintenant occupé par eux et le général White doit être en pleine retraite vers Pietermaritzburg.

Si, au contraire, les Anglais, dont le chiffre s'élevait encore à huit mille hommes, ont réussi à se maintenir dans Ladysmith et à retarder l'évacuation de leurs positions, ils ont pu être renforcés par la garnison de Durban et de nouveaux détachements du *Powerrull*. (Mais la tactique du général Joubert doit consister, avant tout, à parvenir à Durban dans le plus bref délai, rejoignant devant lui l'armée anglaise avant l'arrivée des vingt-cinq mille hommes partis de Southampton, le lendemain du départ du général Buller, et qui, par conséquent, doivent arriver à Durban d'un moment à l'autre.)

Il est évident que lorsque les Boers occuperont la côte ils auront une supériorité stratégique considérable sur leurs adversaires.

Quant au soir, les journaux de Londres n'ont reçu depuis deux jours aucun renseignement particulier de leurs correspondants locaux. Tous protestent contre les rigueurs de la censure qui, après avoir modifié de fond en comble les dépêches reçues précédemment, les supprime purement et simplement maintenant.

Les deux d'artillerie

Voici cependant quelques détails, puisés, il est vrai, à diverses sources non officielles sur le duel d'artillerie commencé lundi matin autour de Ladysmith, qui continuait encore mardi soir et aussi sur les escarmouches de lundi.

Le combat n'a commencé sérieusement, en réalité, que lorsque le détachement d'artillerie navale envoyé par le *Powerrull* est mis en position deux gros canons de cinquante livres, puis du projectile, et plusieurs canons à tir rapide.

Les artilleurs parvinrent à faire taire momentanément le feu de la plus grosse pièce employée par les Boers ; mais ceux-ci après quelques heures de travail, la ramènèrent en position et montèrent également sur une très haute crête plusieurs canons à tir rapide et à longue portée. Ils parvinrent même à la fin de la journée à installer une pièce de gros calibre sur une colline qui domine la ville, près de l'ancien camp.

Pendant l'après-midi, la canonnade fut très vive. A six heures et demie du soir, les batteries anglaises étaient toutes en action et faisaient pleuvoir une grêle de projectiles sur les Boers. Ceux-ci ripostèrent énergiquement, et il ne semble pas qu'ils aient beaucoup souffert.

Les correspondances télégraphiques de source anglaise vont à l'avis le courage des artilleurs boers ; les projectiles tombaient trop immédiatement autour de leurs canons, ils s'abritaient un instant derrière les rochers, puis revenaient quelques instants après pour décharger leurs pièces.

Tous les servants qui étaient frappés étaient remplacés par des embarcades qui s'étaient dissimulés jusque-là qui attendaient leur tour de venir prendre part à la lutte.

Pendant tout le cours de la journée, l'infanterie montée eut de nombreuses escarmouches avec l'ennemi. Les incidents, par un singulier hasard, complèrent un très grand nombre de blessés, mais n'entraînèrent pas un seul homme tué.

Deux escadrons de Hussards échappèrent difficilement à un désastre. S'étant avancés imprudemment, ils se trouvèrent soudain en présence d'une force supérieure de Boers qui combattaient sur deux rangs. Les Hussards ne durent leur salut qu'à leur excellente discipline et au sang-froid de leurs chefs qui leur permirent de se tirer de ce mauvais pas en se repliant précipitamment.

Les Boers se servirent beaucoup de cacons Maxim et ils réussirent à éliminer plusieurs Maxim anglais qui faillirent même tomber entre leurs mains, toutes les munitions d'une batterie ayant été mise hors de combat par les projectiles.

A la dernière heure, les journaux anglais disent qu'on est presque certain que Ladysmith est isolé et que les communications télégraphiques entre cette ville et Durban sont coupées.

LE TOTAL DES PERTES ANGLAISES

Il résulte des renseignements complémentaires communiqués aux journaux de Londres que l'ensemble des pertes des Anglais depuis l'ouverture des hostilités serait de 2,832 hommes, et y compris les 1,130 hommes qui ont été faits prisonniers.

SUR LA FRONTIÈRE DE L'OUEST

D'après une dépêche que publie le *Times* (20 édition), un réfugié arrivé à Hopetown, frontière du Griqualand et de la colonie du Cap, annonce que 6,000 Boers entourent Kimberley. Les routes sont sillonnées de patrouilles boers et les communications, officielles maintenant, pourraient devenir impossibles par la suite.

D'après le *Times*, le même réfugié, qui a fourni à son correspondant des lettres sur l'investissement de Kimberley, estime que plus de la moitié des Hollandais du Griqualand et du Griqualand se joindraient aux Boers à la suite de la proclamation d'annexion.

Le conseil des ministres anglais

Londres, 2 novembre. — Les ministres se sont réunis en conseil de cabinet, hier, à midi trente, au Foreign Office, sous la présidence de lord Salisbury. Tous les ministres étaient présents.

La séance a été fort courte, puisqu'à une heure elle était levée. Elle a été toute entière consacrée à un examen rapide de la situation militaire, telle qu'elle se présente après les récents événements. Lord Lansdowne, ministre de la guerre, qui, avant le conseil, avait tenu une conférence prolongée au War Office, avec M. Wyndham, le sous-secrétaire d'Etat, et lord Wolsey, le commandant en chef, a fait connaître les mesures que le département de la guerre compte prendre.

Le conseil de la défense nationale s'est réuni au Foreign Office à l'issue du conseil de cabinet. Était présent le commandant en chef, le premier ministre, le ministre de la guerre, le premier lord de l'Amirauté. On a discuté le plan de campagne et des ordres supplémentaires ont été envoyés à sir Redvers Buller. Après le conseil, M. Balfour a quitté Londres pour se rendre à la cour après de la reine, afin de la mettre au courant de la situation et lui soumettre les décisions arrêtées par le gouvernement.

Paris, 2 novembre. — La *Bresse* reçoit la dépêche particulière suivante :

Londres, 2 novembre. — On affirme que le conseil de la défense nationale a décidé d'envoyer sous nos armes, 30 000 hommes, visiblement destinés à servir de réserve à la Reine que M. Balfour s'est rendu à bord.

Un discours de lord Rosebery

Londres, 2 novembre. — Lord Rosebery, dans un banquet offert ce soir à Edimbourg aux officiers des Gordons d'Edimbourg, a prononcé une courte allocution où il a fait allusion au conflit anglo-boer.

Ce n'est pas, a-t-il dit, dans la nature des Anglais de faire grande attention à des choses de cette sorte. La guerre que nous avons entreprise pour nous constituer plus de bataillons encore que nous ne l'avons prouvée ; elle pourra nous coûter cher, mais elle est certaine, c'est qu'il faut que nous soyons vaincus.

Si nous sommes vaincus, nous n'aurons pas grande difficulté. Un jour viendra où il y aura lieu de rechercher les responsabilités sur la façon dont cette guerre a été conduite, mais nous ne nous en préoccupons pas. Ce que la nation a à faire, c'est d'appuyer de toutes ses forces ceux qui sont actuellement au pouvoir.

Les renforts pour l'Afrique

Londres, 2 novembre. — Lord Lansdale fait annoncer qu'il va partir pour l'Afrique du Sud à la tête d'un détachement de Yeomen. Les Yeomen sont des volontaires qui s'équipent à leurs frais. Un capitaine de l'État-major de la marine est parti hier, en un attré-laine sur un surmenage auquel il a été soumis ces derniers temps. Par suite de la maladie qui s'est en ce moment dans les écoles de Scots Greys qui doivent s'embarquer mercredi prochain pour l'Afrique du Sud, il a été décidé que les volontaires de la marine et de la cavalerie, plus de cent chevaux et des compagnies de chars de Londres, ont été réquisitionnés pour servir dans l'Afrique.

La presse russe

Les journaux russes accueillent avec une unanime satisfaction la nouvelle de la défaite des Anglais à Ladysmith, et se félicitent de ce que c'est la justice qui l'emporte sur leur arrogance et une menace pour leur vantardise.

LA MOBILISATION NAVALE

Londres, 2 novembre. — La mobilisation de la flotte de croisière, annoncée, dans les derniers jours de cette flotte pour être mobilisée, ainsi que l'aurait fait prévoir, beaucoup ont déjà commencé leur armement.

Les croiseurs *Sibyl*, *Lotus*, *Naiad* et *Gladiator* viennent de recevoir l'ordre de se tenir prêts à prendre la mer ; ces quatre croiseurs ont été envoyés à la mer, et le *Powerrull* sera prêt dans deux ou trois jours et l'*Untriped* entre aujourd'hui en armement à Portsmouth.

LES GRANTES DE L'ANGLETERRE

Nous extrayons ce qui suit d'une correspondance de Londres adressée à un grand journal belge, le *Journal de Bruxelles* :

« Je ne puis terminer sans vous dire un mot de ce que nous avons fait en ce qui concerne l'Angleterre. Je ne puis que vous dire que nous avons fait tout ce que nous avons pu pour empêcher la Russie et de la France contre l'Angleterre.

Malgré le ton dégoûté qu'affectent les journaux de ce pays, nous avons fait tout ce que nous avons pu pour empêcher la Russie et de la France contre l'Angleterre. Nous avons fait tout ce que nous avons pu pour empêcher la Russie et de la France contre l'Angleterre.

« Je ne puis terminer sans vous dire un mot de ce que nous avons fait en ce qui concerne l'Angleterre. Je ne puis que vous dire que nous avons fait tout ce que nous avons pu pour empêcher la Russie et de la France contre l'Angleterre.

BULLETIN COMMERCIAL

LA HAUTE-COUR

Paris, 2 novembre. — Les travaux d'aménagement de la salle des séances du Sénat, en vue des audiences de la Haute-Cour sont conduits très rapidement sous la direction de M. Sclier, architecte du palais de justice au Luxembourg. Tous les pupitres et fauteuils de la travée de gauche sont maintenant enlevés. Soixante fauteuils ont été installés dans le passage circulaire. Là, les sénateurs seront installés comme dans un théâtre.

Si l'on songe que les audiences seront longues et fréquentes — en parlant d'en tenir deux par jour — maints honorables seront exténués, indisposés peut-être, et l'on peut vraisemblablement supposer que si le procès dure un mois, il n'y aura pas la moitié des jours inscrits au programme qui seront en état d'arriver à un poteau ; nous venons donc de vous dire que le Sénat, en ce qui concerne la Haute-Cour, n'est pas en mesure de faire face à la situation.

Au point de vue du confort, les sénateurs, les témoins et les avocats seront encore plus mal partagés.

Ce matin les greffiers du Sénat et de nombreux secrétaires, venus du parquet du procureur général, ont travaillé sous les regards de M. Sclier, secrétaire général de la présidence du Sénat. Il a été procédé au montage des pièces de la procédure et à l'établissement de tables et de reporters.

Pendant ce temps, le procureur général, M. Octave Béraud, retenu chez lui par une indisposition, prépare l'acte d'accusation.

Tout sera prêt sans doute pour demain et les arrêtés de la chambre des mises en accusation seront communiqués aux prévenus et à leurs avocats pour la défense.

Les convocations officielles

Les convocations officielles viennent d'être expédiées au lord du président, par le greffe de la Haute-Cour.

Elles portent, en note, une recommandation expresse à MM. les sénateurs d'être présents à l'ouverture de l'audience, le 9 novembre, l'appel nominal devant commencer exactement à une heure, et les sénateurs n'ayant pas répondu à cet appel nominal ne pouvant prendre part aux délibérations de la Cour.

Un résultat de l'aménagement

Parmi les fauqueils enlevés et déposés dans les sous-sols du Luxembourg ont été cités, à titre de curiosité, celui de Victor Hugo.

On sait, en effet, que depuis la mort du poète, son fauqueil a été conservé et sa place marquée : Victor Hugo.

Apprenant que tous les accusés seront séparés de l'assemblée des juges par une barrière en bois.

On va placer devant la tribune du président le banc

Total de la journée : 455,000 k.
ANVERS. — Tendances calmes. — Novembre 0,000 k.; décembre 35,000; janvier 30,000; février 30,000; mars 45,000; avril 45,000; mai 30,000; juin 35,000; juillet 45,000; août 45,000; septembre 45,000; octobre 60,000. — Total : 465,000 k.

Le Havre, 2 novembre. (Télégramme de M. G. Degoy). — Le marché est calme. Il s'est vendu 1,325 balles.

On a vendu : novembre 215 francs, décembre 204, janvier à juin 203,50, juillet et août 201, septembre 204,50.

COTONS
Le Havre, 2 novembre. — Le marché est soutenu. On a traité 1,030 balles.

On a coté : novembre 46,37; décembre 46,37; janvier 45,75; février 45,62; mars 45,37; avril, mai et juin 45,25; juillet 45,14; septembre 45,00; octobre 44,87.

Les disponibilités sont calmes. On a fait 88 balles New-Orléans de 49,00 à 50,00 et 100 balles Texas de 49,25 à 50,75; 32 balles Alabama à 50,25.

Nous avons pris nos dispositions pour publier chaque jour les cours et les recettes du coton à New-York et à New-Orléans.

Voir notre dépêche à la fin de la dernière heure.

UN MARI MEURTRIER A ROUBAIX

Une femme assommée à coups de marteau. — Etat désespéré de la victime. — Fuite du coupable. — Un mauvais ménage. — Inconduite au argent. — Un héritage mystérieux. — La préméditation. — Devant les enfants. — Découverte du crime. — L'enquête

Un crime dont les circonstances sont particulièrement dramatiques a été découvert, jeudi matin, dans le quartier du Cul-de-Four, à Roubaix.

Une femme demeurant rue Bayard a été assassinée à coups de marteau par son mari.

Deux autres petits enfants ont été les seuls témoins du crime. Le coupable, son forfait accompli, a pris la fuite.

Voici des détails complets sur ce drame dont la nouvelle, aussitôt connue, a produit en ville une grande émotion.

Dans un taudis

Depuis le 15 juillet 1898 habitait au n° 38 de la rue Bayard, dans le quartier du Cul-de-Four, un ménage d'ouvriers, composé du mari Jean Vandemaële, de sa femme Clémentine Mertens et de deux enfants, un garçon de 7 ans, Henri, et une fille de 6 ans, Marie.

Le père, qui a 32 ans, est occupé comme homme de peine à la Compagnie du gaz, à Roubaix. La mère, qui autrefois travaillait en fabrique, restait depuis quelque temps délaissée à la maison. Le ménage occupait à l'étage un misérable taudis où semblait avoir toujours régné une saleté repoussante. Il est impossible d'imaginer quelque chose de plus délabré, de plus mal tenu, que la pièce qui sert de cuisine et où les épaves de légumes pourrissent dans les coins mêlés avec des restes de repas, des arêtes de poisson et des débris de tous genres.

Le tout dégage une odeur fétide absolument insupportable et qui soulève le cœur de dégoût.

Ce taudis est véritablement repoussant et cependant il n'est pas encore comparable au spectacle que présente la chambre à coucher, située au grenier et où s'est passé la scène du crime. Ici, ce n'est même plus un taudis, c'est quelque chose qui n'a pas de nom; un amas de loques noires et infectes. Tout cela forme deux grabats, celui des parents et celui des enfants.

Ménage d'enfer

La simple inspection des lieux fait de suite deviner une paresse et une négligence impardonnables. On comprend que dans ces conditions les occupants ne devaient pas être heureux.

Les époux Vandemaële-Mertens faisaient effet fort mauvais ménage. Les discussions s'élevaient fréquemment en disputes et elles dégénéraient presque toujours en disputes. Des gros mots, on en venait facilement aux coups et alors, les voisins entendaient des cris, des plaintes, des récriminations, tout cela proféré en flamand avec force jurons.

L'argent mystérieux

Dans ces querelles intimes, qui avaient tort ? Était-ce le mari ? Était-ce la femme ? Tous les deux sans doute, car Jean Vandemaële était violent, emporté à l'égard de Clémentine Mertens; celle-ci de son côté n'avait pas, paraît-il, une conduite exemplaire. Des voisins lui connaissaient un ami qui d'ailleurs était reçu et hébergé quelquefois dans la famille.

D'autre part, la femme racontait à qui voulait l'entendre qu'elle devait toucher, depuis un certain temps déjà, une importante somme d'argent.

Elle parlait d'un héritage de 1173 francs. Pour des causes inconnues des voisins, les époux Vandemaële ne pouvaient venir en possession de cet héritage. Ils se disputaient presque tous les jours à ce sujet.

Le mari déclarait sans cesse qu'il allait garder tout l'argent pour lui, puisque l'héritage lui revenait de droit. Les femmes ripostaient qu'elle avait un moyen sûr de lui faire donner la somme : « Je te dénoncerai à la justice, disait-elle, tu sais bien que tu as quelque chose à te reprocher. » Ce qui signifiait cette menace ? Nous croyons savoir qu'elle visait les mauvais antécédents de Jean Vandemaële qui avait encore jadis en Belgique une condamnation à trois années de prison pour vol.

Menaces de mort

Toujours est-il que la situation devenait de jour en jour plus tendue entre les deux époux.

Les menaces de mort terminaient presque toujours les disputes et on entendait l'ouvrier gazier avoir dit à un locataire du rez-de-chaussée : « Si ça continue, je tuerai ma femme ! »

La veille du crime

L'état du meurtre s'implantait peu à peu dans l'esprit de l'ouvrier et bientôt elle devint une véritable obsession.

Mardi, jour de la Toussaint, il sortit l'après-midi avec sa femme pour aller toucher l'argent de l'héritage. « Toucher où ? Comment ? On ne sait. On a parlé de la poste, d'un agent d'affaires. Personne ne connaît au juste la vérité. On croit cependant que le couple ne peut se procurer l'argent. Alors comme c'était féroce il alla se promener hors de Roubaix.

Il y a le stoire devient très obscure. Il paraît que Vandemaële sous un prétexte quelconque quitta tout à coup sa femme et la laissa au milieu de la campagne. Clémentine Mertens, ne connaissant pas la ville, est grand'peine à retrouver le chemin de son appartement, où elle arriva vers 7 h. du soir. Son mari l'avait précédée de quelques instants, mais n'avait fait que passer dans la maison.

La femme Vandemaële mit à coucher ses enfants et sortit de nouveau.

Vers onze heures, des voisins virent entrer successivement les deux époux.

Une nouvelle scène éclata alors et un locataire

entendit l'homme qui disait : « Tu peux être tranquille, demain je toucherai l'argent et tout te sera remis. »

Le drame

Contrairement à ses habitudes, jeudi matin, Jean Vandemaële se leva vers 4 heures 1/2. Il descendit à la cuisine, alluma le feu et fit chauffer du café dans un grand pot de fer.

Il remonta bientôt dans le grenier et tandis que sa femme dormait, il voulut forcer sa petite fille qui était éveillée à descendre.

L'enfant, prise de peur, refusa d'obéir et resta dans son lit.

Alors Vandemaële arma d'un lourd marteau de marbrier, et, en face de son enfant qui pleurait, il en porta un terrible coup sur la tête de sa femme. La vue du sang qui jaillissait en abondance rendit le meurtrier plus furieux encore, et, malgré les cris de la petite Marie qui, terrifiée, regardait son père, il laissa plusieurs fois tomber l'arme sur la tête de la mère.

Les alibuteurs ne bougea pas; le premier coup lui avait fait perdre connaissance.

Après le crime

Le meurtre accompli, Vandemaële, avec un cynisme extraordinaire, descendit à la cuisine, arrangea ses habits, se lava, prit ses papiers et but du café.

Il attendit plusieurs heures la venue du jour et, vers six heures et demie, il quitta la maison d'instinct en passant à quelque chose qu'il se rendait au travail.

La découverte du crime

Quelques instants après le départ de leur père, les deux pauvres enfants, restés seuls près de leur mère mourante, commencent à crier et à pleurer.

Des locataires écoutèrent au bas de l'escalier et entendirent distinctement la voix de la petite fille qui appelait : « Moele ! Moele ! mère ! mère ! »

Et comme leur mère ne bougeait pas, les mioches sanglotèrent à fendre l'âme.

Un cordonnier qui demeure au rez-de-chaussée monta et, en arrivant dans le grenier, il rencontra l'épouvante en face du spectacle qui se présentait à lui.

Sur un misérable grabat, gisait la jeune femme, le crâne fracassé et couvert de sang.

Les vêtements tout maculés formaient une lugubre informe.

Près d'elle, sur un autre grabat, plus misérable encore, deux petits êtres, la figure sale, les mains noires, en haillons, pleuraient et criaient.

Le cordonnier prévint aussitôt les voisins qui allèrent en toute hâte chercher du secours dans le quartier.

Bientôt, M. Henri Noyon, pharmacien, arriva, bientôt suivi par le docteur Carrette et M. l'abbé Cozman. Ce dernier, après les constatations médicales, administra le Sacrement de l'Extrême Onction à Clémentine Mertens.

L'enquête de la police

Aussitôt prévenu, M. Prudhomme, commissaire de police, s'est rendu rue Bayard et a procédé aux premières constatations; il a saisi le marteau et plusieurs autres objets comme pièces à conviction.

Après un examen des lieux il a ordonné le transfert de la malheureuse victime à l'Hôtel-Dieu.

Puis, de retour au commissariat de la rue St-Joseph, M. Prudhomme a entendu plusieurs personnes, des locataires et les enfants Vandemaële qui avaient été recueillis d'abord par une voisine. De son côté la police a strictement mis aussitôt à la recherche du meurtrier.

Au cours des interrogatoires, M. Prudhomme a reçu une déposition importante, celle d'un ouvrier plafonneur, ami de Vandemaële. Celui-ci le rencontra, jeudi matin, rue Ampère, et fit route avec lui jusqu'à la rue de la Balance, endroit où le plafonneur travaillait.

Sur tout le parcours le meurtrier lui parla de sa femme et lui fit part de soupçons qu'il avait sur sa fidélité. « Ma femme a un ami, ajouta-t-il, et il m'est impossible de vivre avec elle. » Puis le meurtrier déclara à son ami qu'il allait chercher du travail ailleurs et qu'il ne reviendrait plus à Roubaix.

Juqu'à présent sa retraite n'a pas été découverte, mais nous croyons savoir que la police vient de prendre très sérieusement. Nous n'en disons pas plus aujourd'hui, pour ne pas entraver ses recherches.

Descente du parquet

Le parquet de Lille prévenu par M. le commissaire central est descendu à Roubaix, jeudi à deux heures et demie de l'après-midi.

MM. Deléclé, juge d'instruction et Lecoigne, greffier, accompagnés de M. Barroyer, se sont rendus directement à l'Hôtel-Dieu et de là à la maison du crime.

L'état de la victime

L'état de la malheureuse victime du drame est tout à fait désespéré. Jeudi soir, à sept heures, M. le docteur Deville lui a fait une opération au crâne. On craint un dénouement fatal d'un moment à l'autre, et sans doute qu'à l'heure où paraissent ces lignes, Clémentine Mertens aura rendu le dernier soupir.

Les deux pauvres enfants ont été recueillis par le Bureau de bienfaisance.

LA VIE SPORTIVE

CYCLISME

Nord Touriste. — On nous communique la note suivante :

Le gouvernement belge a décidé que désormais les cyclistes français pourront librement entrer en Belgique, comme les cyclistes belges peuvent entrer en France sans être soumis aux formalités de la douane à la seule condition qu'ils soient munis d'une carte d'identité délivrée par le Comité de leur département.

Cette mesure est la résultante des démarches qu'ont faites chacun de leur côté les clubs de France y compris le Nord Touriste.

Hier encore le Nord-Touriste recevait du ministère des Finances de Belgique une lettre qui lui faisait espérer, dans un avenir prochain, la révision projetée du régime réglementaire de la rentrée des vélocipèdes de Belgique en France, formalités qui doivent être supprimées avant le 31 décembre.

Une mesure prise par le gouvernement belge donne satisfaction aux desiderata exprimés par le Nord-Touriste, en ce sens qu'elle supprimera probablement la constatation de respectabilité, au moins pour l'an prochain.

En tous cas cette mesure ne fera que donner un nouvel essor à la formation du Nord-Touriste.

Cyclistes du Nord, voulez-vous entrer librement en Belgique ? Faites vous inscrire au Nord-Touriste ; vous aurez obtenu la satisfaction de voir vos collègues employés exclusivement à l'amélioration des routes de votre région, avantage que seule vous offriera la grande et utile société du Nord.

Au vélodrome de Roubaix. — L'Association vélocipédique *La Pédale* organise dimanche prochain, à l'occasion de son championnat annuel, une réunion au vélodrome de Roubaix, dont le programme est le suivant : nombreux engagements et satisfaction des sportsmen roubaixiens et tourquennois. Ce programme comprend :

1° Une course de 10 kilomètres à l'heure et retour, soit 55 kilomètres dont l'arrivée se fera sur la piste du vélodrome, qui est ouverte à tous concurrents. Les prix consisteront en objets d'art. Des prix spéciaux seront attribués par M. Théo Gallens aux concurrents qui, durant cette course, auront pris part à la course Roubaix-Bray-Buues qu'il organise il a quelques mois.

2° Une course de 10 kilomètres ouverte à tous les concurrents de Roubaix-Tourcoing ; une course-poule (voir en suite à la 3^e page)